Société organisatrice

Depuis 2001. la SFdS organise des Ateliers en science des données destinés avant tout aux ingénieurs, chercheurs, doctorants et post-doctorants. Ces Ateliers sont originaux dans le sens où ils abordent des sujets porteurs et/ou nouveaux.

En 2022, les deux premiers Ateliers Statistiques proposés viendront compléter la série d'Ateliers débutée fin 2020 portant sur le traitement statistique de données incertaines. Bien que la qualité des données disponibles soit un enjeu primordial à la réalisation d'analyses statistiques pertinentes, les données manquantes, censurées, aberrantes ou extrêmes ainsi que les incertitudes de mesure sont très fréquemment rencontrées et ce, quel que soit le domaine d'étude. L'utilisation de méthodes statistiques adaptées à la prise en compte de ces informations incertaines est indispensable pour limiter les biais d'estimation et les quantifications erronées d'incertitude d'estimation/prédiction. Elle doit aussi s'adapter à l'ère du Big Data et des technologies d'intelligence artificielle.

Le premier Atelier de l'année 2022 portera sur le traitement statistique des valeurs extrêmes. L'Atelier débutera par une introduction à la théorie asymptotique et à la statistique des valeurs extrêmes pour les observations de maxima ou de dépassements de seuil dans un cadre univarié (une seule variable observée). La deuxième journée sera consacrée au prolongement de cette théorie (maxima et dépassements de seuil) au cadre multivarié. On donnera également des outils permettant de mesurer la dépendance de données extrêmes. Chaque partie du cours sera illustrée par des travaux pratiques avec le logiciel R.

L'atelier sera animé par Thomas Opitz (INRAE) et Nicolas Mever (Université de Montpellier).

Les 31 mars & 1er avril 2022 9h00-12h30 et 14h00-17h30

Afin d'assurer une plus grande convivialité à la formation et de favoriser les échanges entre les participants, le nombre de places est limité à 20.

Date limite d'inscription : 24 mars 2022

Plan de la formation

Jeudi 31 mars 2022

par Thomas Opitz

- Théorie des valeurs extrêmes univariées
- Maxima et dépassements de seuil
- Estimation statistique des paramètres
- Travaux pratiques et exercices sous R

Vendredi 1er avril 2022

Par Nicolas Meyer

- Théorie des valeurs extrêmes multivariées
- Maxima et dépassements de seuil
- Dépendance des extrêmes : caractérisation, modélisation et estimation.
- ✓ Travaux pratiques et exercices sous R

Remarque : Il n'est pas nécessaire d'avoir participé aux Ateliers 2021 pour participer à cet Atelier

Organisation

Le cours se déroulera à l'IHP, 11 rue Pierre et Marie Curie 75005 Paris.

Accès : RER ligne B station : Luxembourg

Bus: 21, 27, 38, 84, 85, 89

inscription Bulletin d'

cedex 05 Paris (n σ 75231 réception du règlement ou SFdS, IHP, 11 rue Pierre et Marie Curie, Votre inscription ne sera définitive qu' secrétariat de

<u>a</u>

bon de commande confirmation de celle-ci vous sera demandée le 1er Organisme. ...Prénom... Adresse complète Fonction..... NOM Code

표. 1er avril 2022 à l' verser □ 150 € ☐ m'engage à ≀ 400 € ☐ 350 € 31 mars et E □ 400 € □ 3 t SIGNATURE :

inscrire au cours : Traitement statistique des valeurs extrêmes

E-mail.....

Fax.

.....Ville

Postal....

souhaite m'inscri

<u>es</u>;

organisé verse 700 €

selon ma catégorie (cf. feuillet : Droits d' par virement par chèque

par bon de commande:

inscription au cours)

Droits d'inscription

Tarif général	□ 700 €*
Salariés des universités et des établisseme	nts publics
d'enseignement ou de recherche	□ 400 €
Doctorants	□ 350 €
Etudiants non-salariés (ex : master)	□ 150 €¹

*Pour des raisons juridiques, les ateliers doivent s'adresser uniquement aux membres de la SFdS. Les non-membres de l'association doivent s'acquitter de leur adhésion pour l'année en cours pour pouvoir participer aux formations. Merci dans ce cas de prendre contact avec le secrétariat.

Par suite de votre inscription, vous recevrez une confirmation par voie électronique : ce document sera à conserver et à présenter le premier jour de la formation.

Les droits d'inscription au cours comprennent :

- la participation à la formation
- les documents de cours
- les pauses café
- les repas du midi

Annulation

Le remboursement des droits d'inscription sera possible sur demande écrite transmise **avant le 24 mars 2022** et donnera lieu à une retenue de 150 € pour frais. Aucun remboursement ne sera effectué après cette date.

Modalités de règlement

Le règlement des droits d'inscription à la formation peut se faire par :

- chèque bancaire ou chèque postal émis sur une banque française, libellé à l'ordre de : Société Française de Statistique
 - virement bancaire
 - bon de commande

Numéro d'enregistrement Formation Continue :

11 75 53626 75

La SFdS n'est pas assujettie à TVA



Atelier Statistique

Traitement statistique des valeurs extrêmes

PARIS (I.H.P.)

31 mars et 1er avril 2022

Tél: (33) 01 44 27 66 60

e-mail: nathalie.regaud@ihp.fr Site internet: http://www.sfds.asso.fr